

Résultats CFF

Les CFF bouclent le premier semestre 2013 sur un bénéfice en recul.

Page 2



Agressions: tordre le cou aux préjugés

Etre plus forts face aux agressions, c'était un des objectifs de l'atelier suivi par les présidents romands vendredi 13 septembre à Lausanne.

Page 5

CFF: en route vers les négociations CCT

La dernière conférence CCT a eu lieu le 11 septembre à Berne, avec la participation de 109 délégués, qui ont pris connaissance des résultats du sondage.

Page 9

Plus de 15 000 personnes à la manifestation de l'USS à Berne

« Stoppons cet incendie »

« Un « tournant social » est nécessaire. Il faut en finir avec ce vol des rentes préparé au Palais fédéral et ces rentes volatiles des CFF », a scandé Paul Rechsteiner, président de l'USS, samedi à Berne.

Giorgio Tuti, président du SEV, a condamné « la tentative faite par la Caisse de pensions des CFF de répercuter sur les seuls retraités des pertes dues à des spéculations ». Il a rappelé que pour le SEV, « quiconque a travaillé toute sa vie a droit à une retraite digne et convenable ». Autant sur la Schützen-

matte que par la suite sur la Place fédérale, les manifestants ont haussé le ton contre le dumping salarial et le vol des rentes, ainsi que pour des conditions de travail équitables et un service public fort.

Hes

Dossier pages 10, 11 et 12



ÉDITO

Hypocrisie crasse

Sur les chantiers des CFF, des entreprises privées bafouent la Loi sur le travail; l'Office du travail le sait et en est spectateur; les CFF sont au courant, mais font mine de ne pas voir (article en page 20).

C'est intolérable. Les CFF font preuve d'une hypocrisie crasse. Ils s'émeuvent des morts sur leurs chantiers dans leur rapport d'activité tout en fermant les yeux sur les transgressions à la Loi sur le travail. Les CFF ne peuvent se soustraire à leurs responsabilités: en tant qu'entreprise mandataire, elle se contente d'inscrire dans les contrats avec ses sous-traitants le respect de la loi. Les CFF fixent pourtant les délais et les prix. Ils portent la responsabilité de la sécurité.

Avec Unia, partenaire social des sous-traitants, nous allons exiger que ces abus cessent. La solution ne se trouve pas dans un assouplissement des règles en vigueur, comme le souhaitent les entreprises mandatées par l'ex-régie, mais bien dans l'application conséquente de la loi actuelle. La sécurité a un prix qu'il faut assumer.

Les CFF se doivent de retrouver le savoir-faire nécessaire et effectuer eux-mêmes l'entretien du réseau, en respectant la Loi sur le travail.

Giorgio Tuti, président SEV

Chantiers CFF sous la loupe

De graves infractions à la loi sur le travail ont lieu sur les chantiers CFF. Les entreprises incriminées estiment que ce sont les CFF qui sont responsables de telles conditions de travail, tandis que l'ex-régie renvoie la responsabilité aux entreprises privées. Au final, qui en pâtit? Les travailleurs bien sûr! La situation ne peut plus durer selon le SEV, qui exige des mesures rapides.

Page 20

Nouvelle sous-fédération Administration et services (AS)

Peter Kämpfer élu président

La semaine passée, les délégués des sous-fédérations SBV et VPV ont donné vie à la sous-fédération unifiée Administration et services. Ils ont élu le premier président central d'AS en la personne du Schaffhousois Peter Kämpfer. L'Assemblée constitutive de la section AS Ouest aura lieu le 30 octobre à 17h 30 au Buffet de la Gare de Lausanne. Dès le 1^{er} janvier 2014, le SEV comptera huit



Peter Kämpfer.

sous-fédérations (AS, Bau, LPV, RPV, TS et ZPV pour les collègues qui travaillent aux CFF; VPT pour les collègues qui travaillent dans les ETC; PV pour les pensionnés CFF).

Page 8

EN VITESSE

Tout roule au Simplon

■ Le Tribunal administratif fédéral (TAF) confirme la décision de l'Office fédéral des transports (OFT) qui autorise les CFF à exploiter le trafic régional et trains-autos à travers le tunnel du Simplon, jusqu'en 2017. Les CFF peuvent ainsi poursuivre leurs projets de développement de l'offre ferroviaire entre le Valais et l'Italie, conformément aux souhaits du canton. Dès la fin des travaux de rénovation du tunnel du Simplon en décembre 2015, la clientèle régionale bénéficiera de trains fréquents, modernes et confortables entre Brigue et Domodossola (I). Et un train-autos supplémentaire desservira Brigue et Iselle di Trasquera (I), chaque heure, pour répondre à la demande croissante des automobilistes. **CFF**

Communication intégrée

■ Le 1^{er} octobre, les CFF regrouperont leurs unités de communication interne et de communication externe d'un point de vue organisationnel. Andreas Stuber, actuel responsable de la communication interne, dirigera la nouvelle unité « Communication intégrée ». Au sein de cette unité, Martin Stutz, responsable actuel de la communication externe, assurera le pilotage des dossiers stratégiques des CFF. Stephan Wehrle, porte-parole et responsable de la communication de la direction à la division Voyageurs, prendra les rênes du service de presse. Outre la communication intégrée, l'unité CFF Communication s'occupe de la régulation nationale et internationale, des relations avec le monde politique, du pilotage et de la concrétisation de la marque CFF. **CFF**

Week-end rétro

■ Le Train nostalgique du Trient organise des voyages à bord d'une automotrice du MC et d'un bus PTT Oldtimer de 1962, les 26 et 27 octobre prochain. www.trainostalgique-trient.ch

Chiffres CFF

Un bénéfice en baisse de

Malgré des chiffres au premier semestre 2013 en deçà de l'an dernier, les CFF se disent satisfaits des résultats.

Les CFF ont clôturé le premier semestre 2013 sur un résultat consolidé en baisse de 27,8 % à 100,8 millions de francs. Ce recul est dû notamment au relèvement du prix du sillon (97 millions de francs de plus qu'en 2012) et à l'augmentation des travaux d'entretien imposés sur le réseau (environ 70 millions de francs). Malgré ces chiffres, le CEO des CFF, Andreas Meyer, estime que l'entreprise est « sur le bon chemin ».

Plus de voyageurs, mais moins de recettes

Après un léger repli en 2012, le nombre de voyageurs a de nouveau augmenté au cours du premier semestre 2013. Ainsi, quelque 970 000 personnes ont pris le train, contre 964 000 au premier semestre



La ponctualité des trains a baissé au premier semestre 2013.

2012 (+0,6 %). Le nombre de voyageurs-kilomètres parcourus s'est également accru de 1,9 %, à 8727,9 millions. Cette évolution réjouissante s'explique essentiellement par le réaménagement de l'offre en Suisse romande, en particulier sur la ligne Lausanne-Genève ainsi que sur les relations en-

tre la capitale vaudoise et le Valais. L'introduction de la cadence semi-horaire entre Zurich et Schaffhouse a également eu un effet positif. Malgré la hausse des voyageurs, le résultat est en baisse de 56 % à 28,8 millions de francs, en raison surtout de l'augmentation du prix du sillon.

Des trains moins ponctuels

La ponctualité des trains a baissé de 89,5 % à 87,3 %. Le taux des correspondances tenues s'est établi à 97,5 %, en deçà du record enregistré en 2012 (98,3 %). Ce recul s'explique en grande partie par les nombreux chantiers en cours sur des tronçons très fréquen-

■ CFF

Voyager debout, une fausse nouveauté

La suppression de places assises a suscité un tollé. Le SEV reste vigilant.

La suppression de 24 places assises, dès le mois de novembre, sur la ligne 1 du RER bâlois avait été dévoilée par «Schweiz am Sonntag» dans son édition du 8 septembre. Le lendemain, «Le Matin» reprenait la thématique et un porte-parole des CFF indiquait que la Suisse romande ne serait pas concernée par ce projet-pilote. Pourtant, l'expérience bâloise sur un trajet d'une trentaine de minutes n'est guère une nouveauté, selon Patricia Claivaz, porte-parole des CFF: «Il y a eu confusion. Le journal allemand a parlé d'une nouveauté

nationale, alors que ce n'était pas le cas. La suppression de places assises est une nouveauté pour la région bâloise qui n'avait pas encore de rames multifonctionnelles. Or, celles-ci, avec des strapontins et des dossiers pour les personnes voyageant debout, circulent déjà ailleurs, entre Lausanne et Genève par exemple.»

Voyager debout ne séduit guère l'association allemande des usagers du rail, Pro Bahn. Son président indiquait au «Matin» qu'«il faut d'abord augmenter le nombre de rames à deux étages et, le cas échéant, rallonger les quais avant de supprimer des places assises.»

Si elle partage globalement l'avis de Kurt Schreiber, Patricia Claivaz rappelle que le trafic ré-

gional doit être financé par les cantons. «Le manque de places est surtout un problème aux heures de pointe. Supprimer des places assises sur des courts trajets est une mesure plus rapide que d'acheter des trains à deux étages ou rallonger des quais.» Pour le SEV, sur des courts trajets, il est supportable de rester debout.

«Voyager debout doit rester une mesure destinée au trafic régional. Le niveau de confort doit demeurer le même dans les Inter-Regio et sur les grandes lignes», indique le secrétaire syndical Jürg Hurni.

L'objectif des CFF reste d'offrir «une place assise à chaque voyageur. Mais sur des courts trajets en trafic d'agglomération, nous pensons que rester debout

est supportable», poursuit la porte-parole. Pas question donc d'inciter la clientèle à voyager debout en proposant des billets moins chers. «Dans les bus ou les métros, c'est le même prix. Ce serait le début d'une troisième classe, comme l'ont titré certains médias, et nous ne le souhaitons pas.» Une différenciation des tarifs serait d'ailleurs mal perçue par le SEV: «Il y aurait un risque de conflit potentiel supplémentaire pour les contrôleurs», avertit Jürg Hurni.

Le projet-pilote bâlois fera l'objet d'une évaluation. «Il n'y a toutefois pas de projet global pour la Suisse, visant à généraliser les places debout sur le trafic régional», conclut Patricia Claivaz.

Vivian Bologna

près d'un quart

tés (voir aussi en page 20) et les travaux d'entretien supplémentaires menés en parallèle sur le réseau ferroviaire pendant les heures d'exploitation et sans restriction de l'offre pour la clientèle.

L'introduction, en mai dernier, de nouvelles règles pour une plus grande souplesse commerciale et le lancement du billet de dernière minute ont eu des effets tangibles. Le nombre de réclamations des clients a diminué d'un **xxxx** environ.

Des chiffres noirs pour CFF Cargo

«Le développement de CFF Cargo est réjouissant», affirme Andreas Meyer. CFF Cargo a en effet clôturé le premier semestre sur un résultat positif de 2,6 millions de francs. Les mesures d'assainissement engagées en 2011 portent leurs fruits.

vbo/pan

QUESTIONS À MANUEL AVALLONE

■ **Le bénéfice des CFF a chuté de près d'un quart au premier semestre 2013. Ce sont des mauvaises nouvelles en vue des négociations salariales!**

Manuel Avallone (vice-président SEV): Lors de négociations salariales, nous tenons compte de la situation financière de l'entreprise, mais aussi des changements sur le marché du travail et du développement du coût de la vie. C'est un fait que le bénéfice est en recul. Ce serait imprudent d'un point de vue de la politique du personnel d'en faire payer le prix aux employés.

■ **La ponctualité a elle aussi baissé, avant tout à cause des chantiers dans la région zurichoise. Quel impact cela a-t-il sur les employés?**

Le personnel des CFF s'engage chaque jour pour garantir la ponctualité des clients et leur

sécurité. Cela mérite respect. Lorsqu'on pense à tout ce qui est fait sur le réseau, alors la ponctualité demeure à un niveau respectable avec un résultat de presque 90%. Globalement, il faudrait se demander si les objectifs fixés par l'entreprise sont réalistes et si la clientèle est suffisamment informée.

■ **Les CFF investissent beaucoup d'argent dans la sécurité et dans le renouvellement du matériel roulant. En tant que syndicat, on ne peut que s'en réjouir...**

Sur le plan de la politique des transports, c'est réjouissant. Du point de vue syndical et de la politique du personnel, ce serait aussi réjouissant que l'on investisse également dans le personnel lors des prochaines négociations salariales.

Propos recueillis par
Peter Anliker/vbo

2^e tube du Gothard: une aberration pour le SEV

Le SEV regrette la décision prise par le Conseil fédéral de construire une seconde galerie au tunnel routier du Gothard. Un doublement du tunnel entraîne irrémédiablement une croissance du trafic routier; il va par conséquent à l'encontre du mandat constitutionnel. Il est contreproductif du point de vue de la politique des transports et au plan environnemental.

Quoi qu'on en dise, la construction d'un second tube routier au Gothard est synonyme d'accroissement du trafic. Elle est de ce fait inacceptable, dès lors qu'elle contrevient au mandat constitutionnel de l'Initiative des Alpes. S'ajoute le fait qu'en rendant le trafic plus fluide au Gothard, la construction d'un second tube sape le transfert des marchandises de la route au rail, que le peuple suisse a pourtant

clairement appelé de ses vœux. «L'investissement de plusieurs milliards dans le tunnel ferroviaire de base s'en trouve ainsi fortement dévalorisé», fait remarquer le président du SEV Giorgio Tuti. Le SEV s'en tient au principe selon lequel le transport de marchandises – et à fortiori le transport de marchandises à travers les Alpes – doit passer au rail. Le Conseil fédéral voit apparemment les choses différemment.

Pour le SEV, un second tube au Gothard est une erreur monumentale. Les ressources doivent être utilisées à bon escient pour la route comme pour le chemin de fer, soit là où la contre-valeur est la plus élevée. S'il ne s'agit que de la réfection du tunnel routier au Gothard, comme l'affirme le Conseil fédéral, et non d'une extension des capa-

cités d'absorption, l'Initiative des Alpes a démontré depuis longtemps qu'une solution plus avantageuse existe. Le chargement des véhicules constitue effectivement une solution qui répond aux besoins de raccordement du Tessin. «Mais s'il devait s'agir d'éliminer les bouchons enregistrés durant quelques heures au Gothard, il faudrait alors s'interroger sur l'opportunité d'une telle mesure, tant il est vrai qu'il y a d'autres tronçons sur le réseau routier suisse où ces ressources seraient d'une plus grande utilité», souligne Giorgio Tuti.

Si le projet de 2^e tube est accepté par le Parlement, le peuple aura le dernier mot. L'initiative des Alpes et l'ATE sont prêtes à lancer le référendum.

SEV

BARRAUDMÈTRE

Pourquoi eux et pas nous ?

■ Les défaites comme les victoires suscitent souvent des réactions de la part des collègues. Il faut bien entendu s'en réjouir car un syndicat sans débat et sans dialogue est cliniquement mort. Il y a toutefois un paradoxe à relever lorsque des améliorations obtenues dans une entreprise ou pour une catégorie professionnelle attisent des critiques acerbes.

De manière un peu grossière et pour résumer les propos fleuris que l'on peut recevoir, le sentiment du «pourquoi eux et pas nous?» domine souvent les débats; s'ensuit alors un constat d'un syndicat à deux vitesses, un SEV qui ne fait rien pour nous ou encore des procès d'intentions personnelles. Ces épisodes font partie de la vie d'un syndicat et doivent impliquer, si ce n'est une remise en question, un examen attentif.

Mais qui est «ce SEV qui ne fait rien pour nous?» Pour y répondre, il faut d'abord comprendre le fonctionnement du syndicat. Pour ce faire, tentons une simple analogie avec le corps humain. Les collègues syndiqués sont à la fois la tête et les jambes du SEV. Les secrétaires syndicaux peuvent être comparés aux bras. Ces derniers, aussi musclés soient-ils, ne prennent aucune décision. Les jambes doivent permettre au corps d'avancer pour atteindre son objectif. Pour les bouger, cela nécessite un effort qui peut s'avérer aussi redoutable que pénible. Mais surtout, tant que la tête n'a pas donné un signal clair, les bras et les jambes ne peuvent pas bouger. Si la tête ne s'implique pas activement et que les jambes rechignent devant l'effort, les bras ne seront d'aucune utilité.

Plus que les reproches et l'agressivité, c'est la tonalité aigrie et empreinte de frustration, fusse-t-elle légitime, qui est inquiétante. Ces ressentiments négatifs anéantisent la capacité d'action du syndicat et forment le lit de défaites futures. Le philosophe Spinoza et l'activiste Alinsky partagent une conviction: la puissance d'agir prend ses racines dans le plaisir et la joie.

C'est d'autant plus vrai pour le syndicalisme qui repose sur l'engagement bénévole de ses militants. Pourquoi des collègues s'investiraient-ils pour une tâche dans laquelle ils s'exposent à recevoir des coups, parfois de leur propre camp? Le SEV rencontre des succès là où règne une dynamique de solidarité et de plaisir entre les différents acteurs syndicaux, du membre passif au militant élu en passant par le secrétaire syndical. Face au pouvoir arbitraire du patronat et une expression de plus en plus brutale du rapport de forces, il est capital de garder à l'esprit que l'action collective est la seule réponse capable d'inverser la tendance.



Olivier Barraud

Henry Ford le visionnaire

« Il est appréciable que le peuple de cette nation ne comprenne rien au système bancaire et monétaire. Car si tel était le cas, je pense que nous serions confrontés à une révolution avant demain matin. » Ce constat du magnat de l'automobile et de la finance, Henry Ford, est de la première moitié du siècle dernier. S'appliquant à la Suisse, il est d'une actualité saisissante.

Il est désormais avéré (voir la presse de ces trois derniers mois) que nos banques internationales, emmenées par les deux plus grandes, celles qui brandissent la marque « Suisse » dans leur raison sociale, ont systématiquement violé les lois fiscales de pays amis. Ceux-ci réagissent. En bonne logique. Quelle collectivité peut accepter de se faire plumer de pareille manière ? Les USA, le pays qui enregistre la plus forte accumulation de grandes fortunes, sont naturellement les plus touchés par nos chasseurs-fraudeurs fiscaux. Les fortunes privées de nos grands voisins, l'Allemagne, la France, l'Italie et bien d'autres, dont bien sûr la Grèce, étaient de bonnes cibles aussi. Aux USA, quelques-unes de nos banques ont été prises la main dans le sac et ont dû rendre des comptes. « Chez nous, c'est la pratique habituelle », a dit le représentant de la banque Wegelin pour sa défense devant la commission du Sénat américain. Venant de



l'une des plus anciennes banques du pays, dont le président Hummler, pourfendeur militant du fisc, présidait aussi l'Association suisse des banques privées et la prestigieuse « Nouvelle Gazette de Zurich », la déclaration n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd : 14 autres banques suisses sont maintenant dans le collimateur des autorités fiscales américaines (en attendant celles d'autres pays). Et les amendes tombent : de 74 millions de francs pour la petite banque Wegelin (qui a disparu maintenant) à 913 millions pour la géante UBS. Pour cette dernière, il est à noter qu'elle a dû payer en plus pour 4,9 milliards d'amendes diverses de 1998 à 2013 pour d'autres délits divers commis aux USA : le plus important est la récente manipulation du taux Libor (qui pénalise partout les prêts aux ménages et petites entreprises), la vente d'actions présentées comme sûres alors qu'elles ne l'étaient pas et autres malversations. A noter que les autorités américaines se montrent tout aussi rigoureuses à l'égard de leurs propres banques :

J-P Morgan a payé à ce jour un total de 6,9 milliards de dollars d'amendes (conjointement avec l'UBS pour ce qui est du Libor) pour divers délits. Et l'Etat américain n'a pas levé le petit

doigt pour sauver Lehmann Brothers, une banque mondiale qui était aussi importante que l'UBS. Par contre, la Suisse, elle, a mobilisé sa Banque nationale pour sauver la banque privée UBS coupable avérée de délits semblables. Pour ce qui est des patrons des banques, aux Etats-Unis, ils sont aussi poursuivis à titre personnel : par exemple Angelo Mozilo, président de Countrywide Financial, a été condamné à une amende de 67,5 millions de dollars pour fraude boursière. Pouvez-vous citer un cas, un seul, en Suisse ?

Le citoyen ordinaire est évidemment très loin de cette valse de milliards et de banquiers véreux. Il voit cela comme un autre monde, une sorte de série TV. Et pourtant... Il est directement concerné. D'abord comme ressortissant d'un pays qui défend officiellement ce monde de financiers-voyous. Ensuite parce qu'il passe à la caisse comme contribuable : les amendes payées par ces banques sont fiscalement déduites. Donc les impôts qu'elles payent diminuent et vont diminuer massivement, d'où inmanquablement des charges supplémentaires et/ou des sacrifices pour les autres contribuables. Ainsi, ces derniers pourraient se trouver solidaires de ces financiers-voyous ? La majorité de droite du Parlement suisse le veut ainsi. Elle l'a confirmé le 9 septembre dernier au Conseil national par 91 voix contre 89.

Comme dirait Henry Ford, ne sentez-vous pas comme un petit vent de révolte dans l'air ?

Michel Béguelin

Votations fédérales du 22 septembre

La journée de 24 heures ne doit concerner que 24 stations-service

L'Union syndicale suisse (USS) a pris acte de l'acceptation par les citoyens de la modification de la loi sur le travail qui leur était proposée. Cela signifie que les 24 stations-service situées le long d'axes de circulation importants fortement fréquentés qui sont déjà ouvertes la nuit aujourd'hui pourront

exploiter leurs magasins 24 heures sur 24. Ce « oui » à une exploitation non-stop ne concerne donc qu'un petit nombre de magasins de stations-service et pas plus. Le résultat de cette votation n'est en particulier pas un feu vert donné à plus de travail de nuit, du soir et du dimanche.

La part de 44% de « non » montre que le malaise que suscitent au sein de la population d'autres pas en direction de la journée de travail de 24 heures est profond. Car le travail de nuit est et reste nuisible pour la santé et, comme le travail du dimanche, porte atteinte à la vie sociale et fami-

liale. L'USS enfin prend au mot le ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann, qui a souligné durant la campagne que l'on ne



toucherait pas à l'interdiction du travail de nuit et du dimanche.

USS

Johann Schneider-Ammann a promis que l'on ne toucherait pas à l'interdiction du travail de nuit et du dimanche.

Journée des présidents romands

Agressions: vous n'êtes pas seuls!

La journée des présidents a eu lieu le 13 septembre à Lausanne. Après un atelier sur les agressions, les participants ont pris connaissance des actualités du syndicat.

Frédéric Maillard et Yves Patrick Delachaux sont tous deux spécialistes de la sécurité. Les

Développer les rôles et non pas les supprimer

Les orateurs se sont penchés longuement sur les rôles assumés par les travailleurs, sortes de fonctions particulières assumées en plus de la fonction «normale», liée au statut. Explications: en tant qu'agent de train, il y a un cahier des charges précis. Mais l'agent de train outrepassa parfois ses devoirs en accomplissant des

cateurs, pour aider à se faire entendre, pour contourner les obstacles et dévier, mettre en touche afin de ne pas «péter les plombs».

Le syndicat est un de ces relais multiplicateurs, même s'il ne soulage guère sur le terrain. Autres relais multiplicateurs: le dialogue, avec les collègues par exemple, le recours au service psychologique et la tenue d'un carnet de bord par exemple.

Chaîne de sécurité: vous n'êtes pas seuls!

Les orateurs préconisent la création de «laboratoires de sécurité» dans les entreprises. La chaîne de sécurité a été listée dans une compagnie suisse: ce ne sont pas moins de 27 métiers qui sont présents dans cette chaîne. L'agent de train ou le contrôleur n'est donc de loin pas seul!

Dans le même sens, les orateurs ont expliqué le terme de

«Polizeiwissenschaft», qui englobe l'ensemble des sciences relatives à l'exercice de la police judiciaire, incluant la criminologie, la sociologie, la psychologie, les sciences politiques, la médecine légale, le droit, etc. C'est donc une sorte de réseau à la manière allemande, où les acteurs travaillent ensemble, et où chaque domaine a son mot à dire. Au contraire du modèle napoléonien, centralisé à outrance, où chaque maillon est débordé par les rapports à rendre à sa hiérarchie et par conséquent très lent au niveau décisionnel.

Actualités SEV

Giorgio Tuti, président SEV, a informé les participants des dernières actualités syndicales, notamment les votations à venir, celle du 22 septembre avec les heures d'ouverture des shops, celle du 24 novembre avec l'initiative 1:12 et celle de février prochain avec

FAIF. Il a également évoqué la sécurité sur le lieu de travail et les rentes variables, projet des CFF qui veulent ainsi transférer les risques aux assurés. Il a bien sûr invité les participants à se rendre à Berne le 21 septembre pour la manifestation nationale.

L'après-midi a également été consacré à deux «ateliers», un pour les employés CFF à propos des résultats de la CCT (déjà communiqués dans notre dernière édition) et un pour les employés des ETC, à propos des négociations en cours dans chacune des entreprises.

Henriette Schaffter



MBC...



CJ...

objectifs de l'atelier suivi le matin par les participants à la journée des présidents étaient les suivants: être plus forts, mieux saisir le contexte et tor- dre le cou aux préjugés dans le cadre des agressions. Les participants ont dû noter deux soucis rencontrés au quotidien dans leur travail. En sont ressorties des préoccupations liées au management, aux agressions et à la fiabilité technique et électronique.

Deux voies de résolution de ces problèmes ont été suggérées: faciliter la communication et prendre des résolutions (actions, communication et syndicats).

tâches en plus. Il peut s'agir de plein de choses différentes, selon la personnalité de l'agent. Il arrive que ces rôles deviennent à long terme de nouveaux métiers. Les religieuses, par exemple, ont développé des rôles de soin: c'est ainsi que le métier d'infirmière est né! Il y a d'ailleurs de nombreux nouveaux métiers qui voient le jour actuellement dans le domaine de la prévention, de la médiation et de la sécurité.

Autre point important: entre émetteur et récepteur, il y a parfois des obstacles qui empêchent le message d'arriver à destination. La solution est de développer des relais multipli-



Quelques représentants TransN...



... quasi toutes les ETC étaient représentées lors de la journée des présidents à Lausanne.

INFOS

Quelques sites en lien avec cet atelier:

<http://www.flicdequartier.ch>

www.fredericmaillard.com

www.delachauxmaillard.com

Ursula Lüthi est entrée au SEV il y a 23 ans



Ursula Lüthi

« J'ai acquis la conviction que les syndicats sont nécessaires »

Après près d'un quart de siècle de fidélité au SEV, Ursula Lüthi s'envole vers d'autres cieux. Au SEV, elle aura passé du secrétariat au service du personnel qu'elle a dirigé. Elle quitte le Syndicat du personnel des transports pour rejoindre l'administration cantonale bernoise. Ursula Lüthi, femme de principes et aux opinions bien arrêtées, s'engage à fond pour les employés.

■ **contact.sev:** Ursula Lüthi, tu es arrivée en 1990 au SEV qui, depuis, est passé de la « Fédération des cheminots » au « Syndicat du personnel des transports ». Comment as-tu vécu ce changement ?

Ursula Lüthi: Je l'ai vécu de manière très positive. L'ancienne fédération, qui était une association un peu « gentille » (excusez l'expression !) est devenue avec le

« Les « grands exploits » que l'on pouvait réaliser avec un taux d'organisation plus élevé sont aujourd'hui plus rares. »

Syndicat du personnel des transports un organisme professionnel et dirigé de manière professionnelle. En tous les cas, les « grands exploits » que l'on pouvait réaliser à l'époque avec un taux d'organisation plus élevé sont au-

jourd'hui plus rares. Les syndicats ont malheureusement perdu une partie de leur signification et de leur importance, le SEV n'est pas le seul dans ce cas.

■ **Quelle était l'expérience la plus marquante que tu as eue au SEV ?**

Il y en a eu beaucoup ; ce qui m'a le plus occupée durant toutes ces années, ce sont les changements de personnel au secrétariat. J'ai travaillé avec quatre présidents. Et pour moi personnellement, la prise en charge de la direction du personnel était naturellement un pas décisif.

■ **Le service du personnel, ou comme on dit aujourd'hui,**

Certains ne voient pas ce que font leurs collègues mais émettent quand même un jugement. Auparavant, cette séparation était beaucoup plus nette. Heureusement, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Le syndicat est aussi un employeur et cela ne plaît pas à

que tu seras membre aux deux endroits ?

Je ne suis pas une syndicaliste pure souche, mais j'ai acquis la conviction que les syndicats sont nécessaires. Après de si longues années au SEV, je vais y rester (dans un premier temps) en tant que « membre

« Je n'ai jamais eu de problème avec les objectifs du SEV ou de l'USS. »

■ **Lorsque le personnel du SEV a fait des actions dans la rue, tu es souvent restée en retrait. Avais-tu du mal à défendre les positions que représentait le SEV ?**

Non, pas du tout. Si je suis restée en retrait c'était plutôt faute de temps. Je ne pouvais pas être partout. Je n'ai jamais eu de problème avec les objectifs du SEV ou de l'USS, et au début j'étais aussi plus active lorsqu'il s'agissait de descendre dans la rue. J'ai toujours eu beaucoup de succès pour récolter des signatures.

■ **Comment perçois-tu le SEV dans 23 ans ? Sera-t-il toujours là ? Aura-t-il fusionné avec d'autres syndicats ?**

Il existera toujours, j'en suis persuadée. Une condition né-

■ **En tant que collaboratrice du SEV tu étais aussi automatiquement membre de notre syndicat. Vas-tu rester membre chez nous ?**

■ **Comment perçois-tu le SEV dans 23 ans ? Sera-t-il toujours là ? Aura-t-il fusionné avec d'autres syndicats ?**

Il existera toujours, j'en suis persuadée. Une condition né-

« Certains ne voient pas ce que font leurs collègues mais émettent quand même un jugement... »

■ **Le recrutement des membres est le b.a.-ba d'un syndicat. »**

syndicale ». Entre les deux, il arrive parfois qu'on ait des difficultés à se comprendre.

toute la journée de la défense des conditions de travail et des questions salariales.

Cette position « en sandwich » entre la direction syndicale et les collaboratrices et collaborateurs est effectivement spéciale. S'ajoute à cela la structure interne du SEV qui distingue la « division administrative » (aujourd'hui appelée « service finances et administration ») de la « division

« Le recrutement des membres est le b.a.-ba d'un syndicat. »

■ **Le recrutement des membres est le b.a.-ba d'un syndicat. »**

BIO

Ursula Lüthi appartient depuis quelques mois à la catégorie des quinquas. Après sa scolarité obligatoire, elle a effectué son apprentissage au sein de l'administration municipale de Münsingen, sa ville natale. Ensuite, elle a travaillé durant neuf ans au secrétariat de l'Office cantonal des mineurs. Le 1^{er} décembre 1990, elle entre au SEV en tant que secrétaire de département aux finances. Elle devient ensuite responsable de la formation des apprentis. En 2001, elle obtient son brevet fédéral de responsable RH. Depuis, elle dirige le service du personnel. Ursula Lüthi est célibataire et vit à Rubigen.

ue ires »

pan



A propos de...

- **Berne:** c'est la plus belle ville de Suisse.
- **Croisières:** seulement lorsqu'on y joue du Rock & Blues.
- **Carnaval:** fatigant!
- **Randonnées:** c'était mon passe-temps favori mais ça ne l'est plus, je suis devenue un peu trop flemmarde.
- **Temps partiel:** j'apprécie beaucoup, cela signifie pour moi qualité de vie!

cessaire pour cela est bien entendu de gérer les ressources avec prudence, de soigner l'encadrement des membres et d'utiliser les bons instruments pour le recrutement. Le recrutement des membres est le b.a.-ba d'un syndicat et durant les années prospères on l'a un peu oublié, alors les membres venaient presque tout seuls!

A l'époque, on aurait dû créer un poste de professionnel du recrutement, afin de conserver notre force. Maintenant on essaie de récupérer les pots cassés. Mais je souhaite en tous les cas au SEV un avenir plein de promesses!

Propos recueillis par Peter Anliker/mv

SBV et VPV ont fusionné en créant la nouvelle sous-fédération Administration et services

Un comité central presque au complet

Ont été élus (de g. à dr.): Aloïs Bucher, caissier; Patrick Bellon, vice-président; Peter Kämppler, président; Alina Brudermann, responsable de la jeunesse; Roland Schwager et Vanni Nembrini, vice-présidents. Manque Werner Amrein, secrétaire et responsable de la communication ainsi que le ou la responsable du recrutement.



L'élection du nouveau président central a été le moment fort de l'assemblée constitutive de la nouvelle sous-fédération AS.

Onze personnes ont fait acte de candidature au poste de président central pour diriger la nouvelle sous-fédération Administration et services. Une commission ad hoc a sélectionné deux candidats. Jeudi 19 septembre à Olten, les 25 délégués SBV et les 13 délégués VPV ont eu le choix entre deux candidats de valeur: Irène Marti Anliker, 55 ans, une femme politiquement très expérimentée (elle est députée PS au Grand Conseil bernois depuis 2002), mais qui n'a jamais travaillé aux CFF; face

à elle, Peter Kämppler, 52 ans, qui a pu faire valoir son expérience aux CFF et au SEV. Peter Kämppler a aussi mis en avant son engagement politique puisqu'il a siégé de 2009 à 2012 à l'exécutif de la ville de Schaffhouse et, depuis 2005, il est député PS au Grand Conseil schaffhousois. Peter Kämppler a été chef de train aux CFF, il était également actif dans la formation des contrôleurs, il est membre SEV depuis 1978 (au sein de la sous-fédération ZPV). Au premier tour, les deux candidats ont terminé ex aequo, chacun ayant recolté 18 voix. Mais au deuxième tour Peter Kämppler a été élu par 20 voix contre 15 pour Irène Marti Anliker. Peter Kämppler entrera en fonction le 1^{er} janvier 2014. Dès le 1^{er} novembre il travaillera déjà probablement à 50%

aux côtés de la présidente de la SBV Elisabeth Jacchini et du président central de la VPV Roland Schwager, histoire de prendre en main les dossiers.

Election des organes dirigeants

Pour seconder le président central durant la première période administrative 2014-2016, les délégués ont élu trois vice-présidents issus des trois principales régions linguistiques de notre pays, à savoir l'Alémanique Roland Schwager, le Romand Patrick Bellon et le Tessinois Vanni Nembrini. Les autres membres du comité central sont: Aloïs Bucher, caissier; Werner Amrein, secrétaire et responsable de la communication; Alina Brudermann, responsable du groupe des jeunes. Reste à élire un responsable du recrutement. Cette assemblée constitutive a été coprésidée par Manfred Schaffer et Rolf Feier. La sous-fédération sera représentée au sein du comité SEV par son président central Peter Kämppler. Deux vice-présidents – Patrick Bellon et Roland Schwager – étaient candidats pour décrocher le poste de deuxième re-

présentant de la sous-fédération au comité SEV. C'est Roland Schwager qui a remporté l'élection par 18 voix contre 16 pour Patrick Bellon. Ce dernier a été désigné membre suppléant du comité SEV. Verena Gämperli, Jean-Marc Mollard et Mathias Schmid ont quant à eux été élus membres de la commission de gestion. C'est à l'unanimité que les délégués présents à Olten ont accepté le règlement de la sous-fédération AS, le budget 2014 (qui prévoit 9000 francs de déficit sur un budget de 500 000 francs) ainsi que le contrat de fusion.

Quelle sera la suite?

Durant les prochaines semaines se dérouleront les assemblées constitutives des sections AS, auxquelles tous les membres SBV et VPV sont très cordialement invités. L'assemblée de la section Suisse ouest aura lieu le 5 novembre à 17 h 30 au Buffet de la Gare de Lausanne (pour s'inscrire: ouest@sbv-online.ch). Des membres sont recherchés pour les comités des six branches de la sous-fédération (voyageurs, infrastructure, marchandises, immobilier/externes, cadres et Securitrans). Le mercredi 30 octobre, les délégués SBV et VPV procéderont à la liquidation de leurs sous-fédérations respectives.



Elisabeth Jacchini, présidente centrale des 3600 membres SBV; Roland Schwager, président central des 1900 membres VPV; Peter Kämppler, président central dès le 1^{er} janvier 2014 des 5500 membres AS. Ils tiennent en main le contrat de fusion.

Au sujet de la fusion



Alain Uldry

René Ziedi

Les chances

René Ziedi (55 ans), président de la section VPV Lucerne, pense que la fusion des deux sous-fédérations va offrir les avantages propres à une grande organisation: plus de facilité à recruter des membres pour former les comités, plus de ressources, plus de poids syndical.

Alain Uldry (43 ans), président de la section SBV Ouest, espère que le lancement de la nouvelle sous-fédération soit l'occasion de faire émerger de nouvelles têtes. Cette fusion est en fin de compte un signe de dynamisme syndical pour tout le SEV.

Les risques

René Ziedi craint que certaines difficultés vont émerger durant des moments difficiles lorsqu'il s'agira de tenir unies sous un même toit des catégories professionnelles très différentes, même si tous les membres AS ont le même employeur, les CFF.

Alain Uldry est d'avis que ce sera difficile de s'identifier au sein de la future section AS Ouest qui couvre un territoire allant de Genève à l'Ajoie en passant par Sierre et Fribourg. L'appui des secrétariats régionaux de Genève et Lausanne sera d'autant plus important.

L'avis du président central

Peter Kämppler a déclaré qu'il s'intéressera de près à la mise en place des sections et des branches. Dans la mesure de son possible, il les soutiendra de manière active. Il espère vivement que toutes les branches professionnelles AS tirent à la même corde. Il compte aussi sur une bonne coopération entre les instances de sa sous-fédération et le SEV. « Si nos membres sont satisfaits, ils le feront savoir à leurs collègues et les inciteront à adhérer à notre syndicat. **Fi**

Conférence CCT du 11 septembre à Berne

Cap vers les négociations!

Les délégués ont pris connaissance des résultats du sondage effectué par le SEV auprès du personnel des CFF.

Avec un taux de participation au sondage de 35 % (5559 réponses) des membres SEV du personnel CFF et CFF Cargo (voir *contact.sev* n° 17), les résultats du sondage sont représentatifs pour l'ensemble du personnel. C'est le message délivré aux délégués par le secrétaire syndical Olivier Barraud. Le sondage donne aussi des indications fiables sur l'opinion des membres en fonction de leur sexe, leur métier, leur âge, etc.

Des différences et des points communs

La satisfaction générale au travail est légèrement au-dessus de la moyenne chez les plus jeunes employés. Par contre, ils sont clairement moins satisfaits que les autres concernant le salaire, les possibilités de travail à temps partiel et la conciliation des vies professionnelle et privée.

Les mécaniciens et le personnel des trains jugent particulièrement importantes les questions liées au temps de travail et aux suppléments. Pour le personnel de la manœuvre et des travaux, les suppléments sont une priorité. Les membres des sous-fédérations LPV, RPV et TS sont globalement moins satisfaits que ceux des autres catégories, ceux de la VPV et de la SBV plutôt satisfaits.

Mais il y a aussi beaucoup de points communs: presque tous estiment que la CCT doit garantir la protection contre le licenciement (Contrat social), de bons salaires, ainsi que des bonnes prestations en cas de maladie et d'accident. Presque tous considèrent que les possibilités de prendre une retraite anticipée sont insuffisantes. De manière générale, la semaine à 41 heures et le nombre de semaines de vacances sont bien acceptés. Il y a tout



109 des 163 délégués CCT étaient présents à Berne le 11 septembre.

de même un tiers des membres qui ne sont pas satisfaits des horaires et de leur planification. Un tiers des personnes estiment qu'elles ne peuvent pas effectuer leur travail durant le temps imparti.

Un catalogue de revendications

Sur la base du sondage et des revendications des délégués va être établi un catalogue de revendications sur lequel se penchera la Conférence CTT en février 2014. Pour ce travail, les délégués ont réservé un bon accueil aux points clés

proposés par le vice-président du SEV, Manuel Avallone:

- Des possibilités de retraite anticipée sont prioritaires et peuvent être réglementées dans le cadre d'une convention séparée de la CCT.

- Selon le sondage, la protection contre le licenciement est hautement prioritaire, même s'il n'y a pas de marge de manœuvre dans ce domaine.

- La problématique du travail temporaire doit absolument être réglée.

- Les revendications concernent aussi le système salarial

Toco, l'évaluation du personnel et les horaires de travail, la planification avant tout.

- Dans la CCT, il s'agit aussi de prêter une attention particulière aux modifications apportées à la Loi sur le personnel de la Confédération, entrées en vigueur en juillet (*contact.sev* n° 14). La CCT se base en effet presque sur le décret d'applications de la LPers, a relevé la vice-présidente du SEV, Barbara Spalinger. Cependant, les partenaires sociaux restent libres, pour chaque loi, de fixer de meilleures conditions dans

la CCT que le minimum légal.

Une retraite anticipée s.v.p.!

Le sondage a montré que, pour presque tous, il était important de pouvoir partir en retraite anticipée, même partielle. Histoire de pouvoir anticiper les conséquences durables que des problèmes de santé peuvent engendrer. C'est pourquoi le SEV souhaite proposer aux CFF divers modèles pour toutes les professions.

Les délégués ont aussi évoqué des critères qui permettraient d'obtenir une retraite anticipée: faut-il tenir compte de la pénibilité du travail et des horaires irréguliers, mais aussi de la pression sur le psychisme et de la précarité des personnes concernées? Quelle serait la répartition entre employeur et employé dans le financement d'une rente-pont? Une chose est sûre: l'élaboration d'un modèle juste n'est pas simple et prendra du temps. Le personnel obtiendra gain de cause s'il ne se laisse pas diviser. **Markus Fischer/vbo**

Réactions au sondage relatif à la CTT CFF et CFF Cargo

contact.sev a demandé aux délégués CCT d'expliquer les résultats du sondage au sein de leur profession.

Peter Bischofberger (45), chef de train à Romanshorn et vice-président ZPV Romanshorn, ne se dit



guère surpris par la satisfaction, à peine moyenne, du personnel des trains. Il se serait même attendu à une moyenne plus basse en raison des nombreuses plaintes reçues suite à l'augmentation de la charge de travail: toujours plus de voyageurs potentiellement conflictuels, davantage de temps de parcours effectifs, moins de pauses et moins de jours de repos. Une conséquence de la suppression, dans la CCT 2007, du Travail

de nuit 2 (compte séparé pour les jours libres supplémentaires). Trop souvent, le personnel ne dispose que d'un repos d'une journée, qui ne permet pas une bonne récupération. Comme plusieurs collègues proches de la retraite souffrent fortement de la charge de travail et du travail d'équipe, il est logique que le personnel des trains demande l'élaboration de modèles de retraite anticipée, ou partielle, qui soient financièrement supportables.

Christian Eichenberger (36), mécanicien de manœuvre à Solleure et président RPV Berne, s'attendait à une forte insatisfaction du personnel de la manœuvre. Pour en expliquer les raisons, il



évoque la hausse constante des tâches pour un salaire qui n'a évo-

lué que faiblement ces dernières années. Il relève aussi des plans de travail réalisés trop tardivement qui détériorent la vie privée et familiale, ainsi que des passages de témoin trop courts avant tout là où l'on manque de personnel. Pour lui, il était évident que le Contrat social et la retraite anticipée sont importants pour le personnel de la manœuvre, car ses conditions de travail sont physiquement dures et qu'ils sont fortement touchés par le travail d'équipe et les suppressions d'emplois: «Sans la protection contre les licenciements, beaucoup d'entre nous n'aurai-ent plus de boulot!»

Vincent Barraud (24), vice-président LPV Genève, voit diverses raisons pour la forte insatisfaction du personnel des lo-



comotives: l'augmentation de la pression au travail, la hausse des efforts pour l'étude des directives, une activité plus monotone et la perte de prestige lui donnent l'impression d'avoir beaucoup perdu ces derniers temps.

Beat Jurt (59)

analyse les véhicules à Berne. Il préside la CoPe Surface et préside la section TS Mittelland. Ils se fait de gros soucis pour assurer la relève au sein du personnel de service technique. Il faut prendre au sérieux l'insatisfaction concernant le salaire, les horaires, la conciliation difficile entre vie professionnelle et familiale et les besoins d'un congé paternité. Il faut engager rapidement ceux qui sortent d'apprentissage, à de bonnes conditions. **Fi/vbo**



USS et SEV: manifestation pour des rentes et des salaires dignes ainsi qu'un service public fort

« Les rentes volatiles sont choquantes, car seuls les assurés en paieraient le prix. Elles sont mesquines car les CFF se tirent ainsi des flûtes. Et elles sont dangereuses, car ce mauvais exemple serait ensuite copié un peu partout. »

Giorgio Tuti, président SEV



CFF et politiciens sont prévenus!

Environ 2000 membres SEV et sympathisants ont pris part samedi dernier à la prémanifestation du SEV contre les rentes volatiles et les coupes illogiques dans les transports publics. Ils ont ainsi lancé un message clair aux CFF ainsi qu'au monde politique.

Rouge, noir et blanc: les couleurs du SEV dominaient la Schützenmatte de Berne samedi dernier en tout début d'après-midi. Drapeaux, ballons, gilets SEV: les membres ont bien montré de quel côté ils sont! On pouvait lire un peu partout «Choquantes, mesquines et dangereuses: non aux rentes volatiles» ou «Sans nous, pas de service public». Comme il est de coutume, les mécanos passant au-dessus de la place saluent la foule par un long coup de sifflet. Après l'arrivée des trains spéciaux en provenance de la Suisse romande et du Tessin, il y avait environ 2000 personnes sur la Schützenmatte.

Peu après 13 h 30, **Giorgio Tuti**, président SEV, a rappelé la manifestation d'il y a quatre ans sur la même place, qui portait déjà sur la Caisse de pensions CFF, plus précisément sur le montant demandé à la Confédération, nécessaire à l'assainissement de celle-ci. Grâce à la force de persuasion du SEV, le Parlement avait finalement accordé un montant de 1,148 milliard. Les assurés ont par contre dû participer à cet assainissement et subir des détériorations des prestations. L'employeur CFF a fourni sa part dans l'assainissement. Résultat: la caisse de pensions a atteint désormais une couverture de plus de 100%.

Idee mesquine des CFF

Les CFF veulent maintenant se tirer des flûtes en ce qui concerne les risques en matière de prévoyance vieillesse: dès 2017, les nouveaux rentiers – les rentiers actuels ne seraient pas concernés selon les CFF – n'auraient que 87,5% de leur rente d'assuré, le reste dépendant et variant selon les résultats de la Caisse de pensions. Dans les mauvaises années, il n'y aurait donc carrément rien en plus de ces 87,5%. Cela signifierait une perte de 4000 à 5000 francs par année, selon le montant de la rente. Les assurés assainiraient non seulement la caisse mais supporteraient aussi seuls les risques inhérents aux marchés financiers.

Non à l'insécurité

«Précisément dans les chemins de fer, là où la sécurité est essentielle, on veut mettre à mal la sécurité des rentes. Cela maintenant que les caisses vont bien. Pas avec nous, chères et chers collègues!» a scandé Giorgio Tuti. «Celui qui a travaillé toute sa vie a droit à une retraite dans la dignité et dans la décence. Cela ne serait plus possible avec des rentes volatiles, car les loyers et les primes de caisses-maladie sont fixes. C'est pourquoi il faut des rentes fixes!»

Hans Heule, vice-président de la PV, s'est exprimé au nom des retraités et s'est montré

solidaire des futurs retraités: «Les rentes volatiles seraient un vol envers les collègues, qui ont payé des années durant des cotisations à la Caisse de pensions!» Il a également mis en garde les retraités actuels, «qui doivent rester vigilants, vu la composition actuelle du Parlement».

Susanne Held, représentante de la commission des femmes du SEV, s'est aussi exprimée à la tribune: «Nous ne recevrons jamais plus du minimum alors que d'autres se



Susanne Held

graisent la patte à la bourse. Nous serions obligés de nous serrer la ceinture à la retraite, après avoir cotisé toute notre vie à la Caisse de pensions.» Cela vaut particulièrement pour les femmes, qui, on le sait, gagnent moins que les hommes et travaillent davantage à temps partiel. A noter qu'une pétition est en cours, à faire signer à tous les assurés de la Caisse de pensions CFF, d'ici le 15 octobre au plus tard.

Fi/Hes

Service public: il est temps de hausser le ton!

Gilbert D'Alessandro était le deuxième orateur à s'exprimer sur la Schützenmatte. Il a insisté sur l'importance du service public, pour la richesse et la cohésion d'un pays.

«Faudra-t-il hausser le ton afin de se faire entendre encore mieux? Doit-on hausser le ton pour que le service public reste au service du peuple et non au service d'actionnaires avides de profit? Doit-on hausser le ton pour que le service public soit équipé d'infrastructures efficaces et fiables



Gilbert D'Alessandro: « Le service public doit être au cœur de l'intérêt général. »

pour plus de sécurité? » Gilbert D'Alessandro, président de la sous-fédération VPT, estime « qu'il est temps de dire stop aux coupes budgétaires dans le service public, qu'il est

temps de dire qu'on ne peut pas faire plus avec moins ». Les syndicats veillent et les employés des transports publics sont prêts à se mobiliser. Haussons le ton!

Hes



« Celui qui a travaillé toute sa vie a droit à une retraite dans la dignité et dans la décence », a scandé Giorgio Tuti sur la Schützenmatte puis sur la Place fédérale.

Pourquoi je suis venu(e) manifester à Berne



Carmelo Scuderi, 51 ans, employé aux TL, habitant à Echallens (VD), président VPT tl.

« Je suis venu prêter main forte au mouvement syndical. Les sujets sont nombreux et ils valent tous la peine. Je suis un habitué des manifs, j'ai pris très tôt mes rentes, j'ai pris très tôt mes rentes petits. Concernant les rentes variables, on est conscients au niveau du comité tl que si ça passe aux CFF, il y a beaucoup de risques pour nous aussi, d'autant plus que notre chef est un ancien des CFF. »



Pierre Hanser, 67 ans, retraité, ancien employé de la manœuvre, habitant à Courtételle (JU), membre PV Jura.

« Je suis venu seul, évidemment pour défendre les rentes mais aussi pour défendre les salaires des actifs. Espérons que ça ait de l'effet. Ils vont trop loin avec ces rentes. Je suis déjà venu à Berne, bien sûr, c'est ma troisième manifestation sur la Schützenmatte. »



Camille Von Rotz, 23 ans, employée dans la vente, Neuchâtel, syndiquée chez Unia, est venue soutenir son papa syndiqué au SEV.

« C'est ma toute première manifestation, tous genres confondus. Mais j'en ai déjà une autre de prévue dans quelques jours! Je suis dans la vente, en recherche d'emploi, donc particulièrement sensible au salaire minimum, et même si c'est encore lointain pour moi, je suis quand même révoltée par le vol des rentes. On n'est pas tout seuls! »



Reto Burger, 40 ans, employé à la Vente au BLS à Morat (FR), membre VPT BLS.

« Je ne suis pas venu à la manif seulement en raison des rentes volatiles mais aussi contre les économies à tout-va dans les transports publics. Sans les cadeaux fiscaux, beaucoup de cantons et la Confédération iraient mieux financièrement et n'auraient pas besoin de supprimer des prestations, des indemnités et autres projets. Les économies nous touchent aussi toujours, nous les employés. »



Massimo Piccioli, 59 ans, mécanicien, président LPV Tessin.

« Le monde du travail est sous pression. Nos assurances sociales sont sous pression. Les travailleurs ont tout intérêt à se mobiliser pour défendre nos rentes, mais aussi soutenir une politique syndicale qui permet de vivre dignement et qui combat le dumping salarial. Et préparons-nous aussi à soutenir l'initiative du salaire minimum. »

Place fédérale

«Les rentes variables ne seront jamais introduites»

15 000 manifestants dénoncent les rentes variables et le dumping salarial.

La mobilisation des membres SEV à la Schützenmatte (voir en page 10) n'était qu'un avant-goût de cette journée de manifestation de l'USS qui aura réuni 15 000 personnes sur une Place fédérale chauffée à blanc par le rappeur Greis. «La vue depuis ici est impressionnante!, s'est exclamé Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève. Avancez vers la scène, faites de la place aux milliers de manifestants qui nous rejoignent. Une fois de plus, les syndicats de ce pays démontrent qu'ils sont la seule force d'opposition à une minorité de plus en plus riche.»

Le président de l'USS, Paul Rechsteiner, lui a emboîté le pas, dénonçant une répartition extrêmement inégale des richesses: «Il n'y a jamais eu autant d'argent en Suisse. Et pourtant, au Palais fédéral, une attaque des rentes est préparée. Stoppons cet incendie social criminel avant que tout ne s'embrase!» Et de fustiger le projet de rentes volatiles que les CFF voudraient introduire. Il n'a pas manqué d'épingler le CEO des CFF, Andreas Meyer, dont le salaire dépasse... le million de francs: «Les dirigeants des CFF sont-ils plus importants que des conseillers fédéraux? Ils auront des rentes de luxe et veulent réduire celles des employés des CFF avec des rentes variables!»

De son côté, Giorgio Tuti, président du SEV et vice-président de l'USS, n'a pas mâché ses mots: «Si les rentes variables sont introduites, alors ce sera un blanc-seing pour qu'un tel modèle soit repris ailleurs. Ce système est une cochonnerie. Il priverait les rentiers de la sécurité dont ils ont besoin. Les CFF devaient prendre une décision en juin déjà et l'ont repoussée. Récemment, ils ont à nouveau ajourné leur décision. Après la mobilisation d'aujourd'hui, les rentes variables ne seront jamais introduites!»

Stop au dumping

Il n'a pas été question que de retraites samedi sur la Place fédérale. Co-présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS, Vania Alleva a dénoncé le dumping salarial: «La Suisse est à certains égards un modèle de succès qui offre des produits et des services d'excellente qualité. Grâce à qui? Ce sont les travailleurs/euses qui rendent ce succès possible: 4 millions de travailleurs/euses et d'employé-e-s, dont 1 million de personnes migrantes; et ce sont, ne l'oublions pas, près d'un million de femmes au foyer. Sans ces personnes et leur travail quotidien, le modèle de succès helvétique n'existerait pas.»

Or la vie est loin d'être rose en Suisse pour tous ces gens qui travaillent dur, a-t-elle rappelé: «Dans cette Suisse riche, près d'un million d'enfants et d'adolescents, de jeunes et de seniors vient dans la pauvreté ou



15 000 personnes ont manifesté samedi sur la Place fédérale.

à la limite de la pauvreté. Dans cette riche Suisse, il y a presque un demi-million de salarié-e-s obligés de travailler pour un bas salaire. Ce sont des abus qui doivent être combattus.» Et d'appeler à accepter l'initiative pour un salaire minimal de 4000 francs et l'initiative 1:12 soumise au peuple en novembre.

«Des lois plus dures»

Elle a aussi rappelé que l'USS exige plus de protection et de meilleures mesures d'accompagnement afin d'éviter que des employeurs sans scrupules n'abusent de la libre circulation des personnes, ne réduisent les salaires et ne dressent la main-d'œuvre suisse et celle sans passeport à croix blanche l'une

contre l'autre. «Il faut des lois plus dures, plus de contrôles et des sanctions plus lourdes contre les abus.»

Fustigeant les politiques fiscales de droite qui ont vidé les caisses de l'Etat, la présidente du SSP Katharina Prelicz a martelé: «On externalise des services publics et maintenant on se demande comment les services publics peuvent être moins chers parce qu'on veut faire des économies. La vraie question n'est pas celle-là mais bien se savoir comment on peut garantir des services publics de qualité!»

Quant à Alain Carrupt, co-président de Syndicom il a appelé à l'union: «C'est à nous de dire ensemble «ça suffit!»

Vivian Bologna

INFO

Signal pour La Poste

Avant de gagner la Place fédérale, 700 membres de syndicom ont manifesté à la «Schönburg» pour rendre le public attentif aux négociations CCT en cours avec La Poste. Les intervenants – des employés de La Poste et des membres de la commission de négociation du syndicat – ont évoqué les nombreuses réorganisations aux répercussions considérables sur le quotidien des employés. Ceux-ci sont favorables aux transformations, mais refusent tout autre démantèlement.

pan

Sous-fédérations

Samedi 23 novembre ■ **VPT Martigny-Croix**
Assemblée romande 2013
Salle de l'Eau-Vive
10h

Notez d'ores et déjà cette date dans vos agendas et inscrivez-vous auprès de vos présidents de sections.

Sections

Jeu ■ **VPT TPG**
di 13 septembre
Genève
Assemblées
Dépôt Jonction
et dépôt Bachet

14h dépôt Jonction, aux pneus;
16h dépôt Bachet, machine à café
«Collègues! Le statut qui va être négocié sera votre contrat de travail. Venez vous informer»

Comité SEV TP

Dimanche 6 octobre ■ **SBV Arc jurassien**
Courtéelle
Pique-nique des membres
Local de la fanfare
11h

En remerciement pour votre fidélité ainsi que pour marquer la fin de la région SBV Arc jurassien, nous vous invitons à un pique-nique. Le jambon, le pain et les boissons seront offerts; vous prendrez avec vous les salades ou autres accompagnements. Pour le dessert, vos cakes, pâtisseries, etc. sont les bienvenus. Vos conjoint(e)s, partenaires et enfants sont aussi invité(e)s.
Inscriptions jusqu'au 30 septembre:
arcjurassien@sbv-online.ch ou 078 825 66 90.

Le comité

Jeu ■ **ZPV Léman**
di 10 octobre
Genève
Assemblée d'automne
BS Montbrillant
3^e étage
Salle 300A/B
15h

Le vice-président central ZPV, Pascal Fiscalini, sera présent pour répondre à vos questions! Chaque collègue libre et retraité est invité à y participer. Pour les collègues retraités, l'inscription peut se faire chez la vice-présidente au 079 479 0923 ou sur les listes affichées dans les locaux. L'assemblée sera suivie d'une assiette offerte au «Galicien» à Genève.

Le comité

Mercredi 16 octobre ■ **VPT Services ferroviaires**
Berne
Assemblée des membres
Secrétariat central
Steinerstrasse 35
16h

L'invitation et l'ordre du jour seront envoyés par courrier. Tous les membres sont les bienvenus. Un apéro clôturera l'assemblée.

Inscriptions d'ici le 8 octobre auprès de la présidente Ely Wüthrich:
info@ely.ch ou 079 287 50 50.

Le comité

Loisirs

Vendredi 27 septembre ■ **Groupe GESTL de la section VPT tl**
Renens
Grande ouverture de la cave
Dépôt Perrelet de 15h à 22h

Venez nombreux partager ce moment convivial avec vos amis. Pour l'occasion nous vous proposons le jambon à la broche servi avec salade de pommes de terre. Une dégustation exceptionnelle des maisons Kursner Vins à Féchy et Trésors du Chai vous est offerte ainsi que toute la gamme des produits de la maison Armoire à Brume de Servion (saumon fumé, magret, fêra fumée, onglelet fumé, etc.). Nous vous proposons entre autres les actions suivantes:
Féchy Mi-Coteau blanc 5/10, Fr. 6.- au lieu de Fr. 6.50; Féchy Mi-Coteau blanc 7,5/10, Fr. 9.- au lieu de Fr. 10.40; Valentino (Gamaret) 7,5/10, Fr. 16.50 au lieu de Fr. 19.-; Limoncello 7/10, Fr. 25.- au lieu de Fr. 32.-; Bas Armagnac hors d'âge 7,5/10, Fr. 75.- au lieu de Fr. 83.-; Grappa Amighi 7,5/10, Fr. 49.- au lieu de Fr. 59.-.

Votre comité GESTL

Samedi 19 octobre ■ **Badminton**
Schönbühl
19^e tournoi amical de badminton USSC
Turnhalle VBS
9h45

Organisateurs: USSC Badminton et BC Ostermundigen. Badminton avec plaisir! Pour joueurs de tous les âges et de tous niveaux de compétence. Informations:
Roger Baumann, 078 743 02 00
ou www.ussc.ch/badminton

Pensionnés

Mardi 1^{er} octobre ■ **PV Genève**
Genève
Assemblée de section
UOG
Place des Grottes 3
14h30

Après la belle manifestation du 21 septembre 2013 à Berne (bravo à celles et ceux qui ont participé), nous nous retrouvons pour notre assemblée d'automne. Retenez la date et venez nombreux car nous vous avons choisi un conférencier et un thème très intéressants: «Les nouveaux droits de l'adulte». Que faire lorsque l'un des conjoints ne peut plus s'exprimer ou prendre une décision lui-même (AVC, Alzheimer)? MM. Lachat et Hamdan vous diront tout et répondront à toutes vos questions.

Votre comité

Jeu ■ **PV Biel-Bienne**
di 10 octobre
Bienne
Randonnée d'automne
Hall de la gare
9h

Bienne dép. 9h22, voie 6. Marche facile depuis Chiètres le long de la rivière «Bibera» qui fait frontière entre les cantons de Fribourg et Berne. A Jerisberghof, visite du musée «Althaus». Repas de midi à l'auberge «Biberenbad». Le retour jusqu'à Chiètres se fait par Gempnatch et Agriswil. **Annoncez-vous jusqu'au vendredi 4 octobre** auprès de Fritz Lerch, Bielstr. 80, 2555 Brügg. Tél. 032 373 16 73.

Le comité

Journée de formation

SavoirPouvoirBonheur

Vendredi 22 novembre 2013, 9:00, Hotel Bern, Berne

Le travail syndical et la recherche du bonheur sont étroitement liés. Déjà dans le mouvement des travailleuses du 19^{ème} siècle, un appel était lancé pour «Avancer vers la liberté et le bonheur». Le bonheur n'est pas quelque chose qui tombe du ciel. Nous devons quelque peu l'aider si nous voulons qu'il s'installe dans nos vies.

Exposé principal (avec traduction simultanée)

«En route vers la liberté et le bonheur»

Oratrice: Sylvia Honsberg, secrétaire fédérale pour les femmes du syndicat allemand Bauen-Agrar-Umwelt Deutschland

Ateliers: Assurances sociales, travail et revenus, quota

Les inscriptions sont acceptées dès à présent.

Prière de les adresser à:

031 357 57 57, iris.piazzoli@sev-online.ch.

Pour de plus amples informations:

www.sev-online.ch

Inscrivez-vous maintenant!

Décès

(Gorgier NE); décédée le 6 septembre dans sa 83^e année. PV Neuchâtel.

Dolly Abriel, veuve de Bernard, Chavannes-près-Renens; décédée le 7 septembre dans sa 80^e année. PV Vaud.

André Francey, Clarens; décédé le 13 septembre dans sa 85^e année. VPT VMCV.

Anton Babst, chauffeur, Schwarzsee; décédé le 9 septembre dans sa 74^e année. VPT TPF Autobus.

Pacifique Grosset, chef de manoeuvre, Fribourg; décédé le 13 septembre dans sa 89^e année. PV Fribourg.

Joseph Bernard, chef de gare, St-Ursanne; décédé le 17 septembre dans sa 93^e année. PV Jura.

Jean-Marie Python, La Tour-de-Trême; décédé le 10 septembre dans sa 71^e année. VPT TPF Rail.

Nelly Besson, Payerne; décédée le 4 septembre dans sa 100^e année. PV Vaud.

Marcel Steiner, chef du mouvement, Montreux; décédé le 12 septembre dans sa 87^e année. PV Vaud.

Rose Bloesch, veuve de Robert, Chez-le-Bart; décédée le 13 septembre dans sa 92^e année. PV Neuchâtel.

Lotti Tschanz, veuve d'Alexander, Tüscherz-Alfermée; décédée le 2 septembre dans sa 84^e année. PV Biel-Bienne.

Marta Cornuz, veuve de Pierre, Chez-le-Bart

Conférence de direction SBV les 26 et 27 août à Davos

Rencontre grisonne

La traditionnelle conférence de direction se déroule sur deux jours et est organisée par une région SBV, ce qui permet aux participants de découvrir un coin de la Suisse.

Les responsables de région, les représentants de la commission de gestion et les responsables recrutement et des champs d'intérêts se sont retrouvés à Davos.

Il a été question, durant cette séance, de l'avancée de la fusion avec la VPV. L'élection de la présidence centrale aura lieu à Olten lors de l'assemblée constitutive de la nouvelle sous-fédération AS. Il y a eu suffisamment de postulations de qualité à cette fonction. Des entretiens ont été menés avec les candidats et les délégués pourront donc faire leur choix le 19 septembre, entre un homme et une femme. La recherche de membres susceptibles de prendre des fonctions dans les sections et branches continue. On a discuté également du calendrier 2014 et du budget, en accord avec la VPV.

La présidente centrale Elisabeth Jacchini a rappelé la manifestation du 21 septembre à Berne et a demandé à tous d'y participer. Elle a également rappelé qu'une séance d'information pour les cadres aura lieu le 6 novembre 2013, avec pour thème la gestion du per-

sonnel. Il y a eu beaucoup de discussions, notamment à propos d'I-B. Les collaborateurs de la circulation des trains sont très déçus que les CFF n'aient toujours pas répondu à leurs réclamations collectives depuis plus d'une année et qu'ils attendent encore et toujours une réponse ou un signe par rapport aux indemnités concernant la formation pratique, «perdus» durant les négociations Toco. Les CFF sont passés à l'offensive en matière de formation pour les chefs de circulation des trains et exigent beaucoup de ceux qui sont formés, qui doivent accompagner les «candidats» chefs de circulation. Les personnes qualifiées portent donc une double responsabilité durant les tours et, parallèlement à leur travail usuel, doivent informer, renseigner, et corriger les «apprentis». C'est très exigeant. Combien de temps faudra-t-il encore aux CFF pour répondre aux demandes d'indemnités ?

Recrutement

Le responsable du recrutement Markus Bürk a tiré un bilan des activités recrutement organisées cette année: les feedback ont été positifs, la SBV a été accueillie à bras ouverts et de bonnes discussions ont pu avoir lieu.

Des activités vont encore être organisées dans les différentes régions linguistiques. La SBV a pu recruter 109 nouveaux membres jusqu'à fin juillet, dont beaucoup à la



La présidente centrale Elisabeth Jacchini a incité les membres de sa sous-fédération à participer à la manif du 21 septembre.

police des transports et chez Securitrans. Malheureusement il a aussi fallu compter avec des démissions de personnes mécontentes.

Les efforts fournis en matière de recrutement doivent être poursuivis. L'action Member Stars est là pour ça.

Activités grisonnes

La randonnée prévue dans les montagnes a dû être annulée en raison du temps. Les participants ont pu à la place visiter l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches et apprendre plein de choses, notamment sur les dangers d'avalanches.

La visite de la brasserie la plus haute d'Europe à Monstein était également au programme. Les participants ont pu découvrir quelques produits réalisés dans cette brasserie.

Urs Schopfer, secrétaire central SBV

Décisions du Congrès 2013 – fin du délai de référendum

Le délai référendaire face aux décisions du Congrès 2013 échouait le 20 septembre 2013. Comme cette possibilité n'a pas été utilisée, les décisions prises lors du Congrès sont entrées en vigueur, à savoir:

- le rapport social SEV 2013
- les textes d'orientation 2013–2015
- la révision des statuts et des règlements SEV
- les nouvelles propositions au Congrès.

SEV, syndicat du personnel des transports

COURRIER DES LECTEURS

Merci aux collègues des CFF

J'aimerais féliciter le personnel des CFF pour leur comportement lors d'incidents de voyage.

Le mercredi 11 septembre, nous sommes partis de Bâle à Lugano par l'ICN 667. Juste avant Gurtellen, le train s'est arrêté dans un tunnel et le chef de train a déclaré qu'il y avait un problème. Après quelques minutes, le train a redémarré et s'est arrêté à la gare de Gurtellen. Plusieurs fois, il nous a été annoncé par haut-parleur que nous recevions des renseignements sur la suite des événements. A un moment donné, avec humour, le chef de train nous a déclaré que le train était mort, ce qui a fait rire les voyageurs.

Ensuite, il nous a expliqué qu'un deuxième ICN allait

venir juste sur la voie à côté et que des passerelles allaient être mises entre les deux ICN de manière que l'on puisse passer dans l'autre train.

Lors de ce transfert par passerelle, les chefs de train des deux ICN, ainsi que du personnel des travaux qui travaillait à la gare de Gurtellen ont aidé tous les voyageurs à passer sans problème d'un train à l'autre. C'est la première fois que je voyais ceci après 47 ans de travail aux CFF et le personnel de train s'est montré sympathique et très compétent.

Un grand bravo à tout le personnel et malgré un léger retard à l'arrivée à Lugano, nous avons été enchantés de ce voyage.

Claude Jungo, PV Jura

Qui sera le meilleur recruteur VPV 2013 ?

Afin de pouvoir encore remettre les prix en tant que sous-fédération VPV, le concours est limité du 1^{er} janvier au 30 novembre 2013. Les prix sont:

1^{er} prix: une nuit en demi-pension pour deux personnes au Parkhotel à Brenscino

2^e prix: un voyage au départ d'Interlaken à la Jungfrau pour deux personnes

3^e prix: un repas pour deux personnes dans un restaurant proche de chez vous

Alors, n'hésitez pas et participez !

Vous pouvez aussi utiliser la voie électronique pour vos inscriptions auprès du SEV à l'adresse suivante:

http://www.sev-online.ch/fr/mitgliedschaft/anmeldung_sev.php

Comité central VPV, Comités des sections de Berne, Lausanne, Lucerne, Nord-Ouest suisse, St-Gall, Zurich.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462 Tirage: 10 961 ex. (total 45 451 ex.), certifié REMP au 21.11.2012. Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter. Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.– Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 10 octobre 2013. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 3 octobre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 30 septembre à 10 h.

Société La Traction à Vapeur des Franches-Montagnes

Le train des Horlogers : comme un sou neuf

Une nouvelle jeunesse pour une ancienne rame des CJ qui a circulé sur le réseau voie étroite des Franches-Montagnes en 1953.

La Traction vient de présenter la restauration complète de

cette automotrice et de sa voiture-pilote fraîchement repeintes aux couleurs d'origine. L'inauguration et la mise en service du train des Horlogers se sont déroulées devant un parterre d'invités, de sponsors, de représentants du monde politique, le 13 septembre au Pré-Petitjean. Un

premier voyage, baptême de circonstance oblige, a amené ces 80 personnes entre Pré-Petitjean et Bollement. Flanqué de banquettes en bois d'origine restaurées pour la motrice (CF 4/4 601) et d'un salon ultramoderne pour la voiture-pilote (Ct4 702), la composition a fière allure. La livrée a retrouvé ses couleurs d'antan blanc crème et lie de vin. Equipée d'installations de sécurité modernes pour circuler sur le réseau des CJ, il sera aussi possible d'y organiser des apéritifs pour groupes et sorties. Le créneau envisagé consiste essentiellement à promouvoir la découverte, avec guide, des villages des Franches-Montagnes, des ateliers d'horlogerie situés sur les lignes des Chemins de fer du

Jura. Pour ses 20 ans, la société La Traction (qui a vu le jour en septembre 1993) marque le coup avec ambition et sait parfaitement associer passé et avenir en articulant dans son catalogue à la fois le charme et l'odeur de la fumée vapeur avec, à présent, une exploitation d'un train à traction électrique. Fallait y penser ! Un tel projet n'aurait jamais vu le jour sans le concours d'une équipe de bénévoles totalisant 2300 heures de travail, un investissement financier de 170 000 francs et cette volonté de faire revivre du matériel des CJ qui entre-temps avait circulé dans l'Oberland bernois et sur la ligne Lausanne-Echallens-Bercher, jusqu'en 2009. Ainsi la boucle est bouclée, une part importante du patrimoine his-

torique jurassien est sauvée. Et l'offre touristique renforcée.

Jean-François Milani

INFO

La Société La Traction à Vapeur des Franches-Montagnes

En chiffres: 2 locomotives à vapeur; 3 véhicules électriques; 7 voitures voyageurs, dont 2 wagons restaurant-service; un dépôt au Pré-Petitjean (2 bâtiments, 7 voies); 90 bénévoles; 35 trains annuels (environ); 2500 à 3000 voyageurs transportés par an (moyenne); 1500 km parcourus chaque année. Renseignements, horaires et réservations: www.la-traction.ch

Embarquer dans le train des Horlogers

Voyager le dimanche 6 octobre et mercredi 9 octobre pour une traversée des Franches-Montagnes à l'occasion du 100^e anniversaire de la ligne Tramelan-Les Breuleux-Le Noirmont et de l'électrification de la ligne Tramelan-Tavannes. Ouverture publique exceptionnelle avant les locations et voyages sur mesure pour groupes avec visites guidées d'ateliers d'horlogerie entre Tavannes et La Chau-de-Fonds. L'occasion de goûter à la nouvelle voiture-salon.

Renseignements, horaires et réservations: www.la-traction.ch. Le matériel historique « Belle Epoque, 1913 » sera aussi ouvert au public.

Member Stars 5+: l'action de recrutement de l'année 2013

L'adhésion au SEV vaut le coup: vous recevrez de nombreuses prestations pour une modeste cotisation

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses: protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^e pilier.

Règlement de l'action Member Stars 5+:

1. Tous les membres SEV peuvent prendre part à l'action Member Stars 5+ à l'exception du personnel professionnel SEV.

2. La période de recrutement valable est comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 16 décembre 2013.

3. Les prix attribués sont les suivants:

Pour chaque nouveau membre recruté, le recruteur reçoit la prime habituelle de 50 francs.

Pour deux membres recrutés, le recruteur reçoit en plus **la mappe de conférence exclusive SEV ou un étui iPad**, produits par Anyway Solutions.

Pour cinq membres recrutés, il y a **doublement de la prime**: le recruteur reçoit donc 250 francs supplémentaires, ce qui fait 500 francs en tout.

A chaque 5^e membre recruté, il y a **doublement de la prime**, donc 1000 francs en tout pour 10 membres recrutés, 1500 francs pour 15 membres recrutés, etc.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/lieu:

Téléphone:

Courriel:

Signature:

Recruté par:

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/lieu:

Téléphone:

Numéro de compte/IBAN:

Date:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6 ou faxer au 031 357 57 58.

Un seul **CLIC** pour réduire vos primes.



Angle droit

Longue traversée du désert

Difficile recherche d'une place de travail après des décennies sans formation continue

Armé de beaucoup de patience et en faisant d'importantes concessions, un ouvrier non qualifié est parvenu à retrouver une place de travail.

Un Italien dans la cinquantaine – on l'appellera Massimo – travaille depuis 30 ans en Suisse. Après avoir exercé le métier de maçon dans le secteur de la construction, il a rejoint les rangs du personnel des CFF, qui l'ont promu artisan spécialiste au bout de cinq ans. Son bagage scolaire est plutôt modeste, il n'a pas fait d'apprentissage et n'a bénéficié d'aucune formation continue.

Poste supprimé

Massimo travaille depuis 20 ans dans la division. Son activité lui plaît. Ses supérieurs sont satisfaits de lui.

Tout irait bien si la division n'était pas subitement transférée à un autre département et si le poste de Massimo n'était pas supprimé au bout de neuf mois. Les dirigeants disent qu'ils trouvent une solution pour tous. Massimo fait partie des trois collaborateurs pour lesquels aucune solution n'est trouvée. Il se trouve un beau jour à NOA (aujourd'hui AMC). Les collaborateurs se donnent beaucoup de peine en recensant ses capacités. Ses points faibles apparaissent rapidement. Massimo ne parle que l'italien, quand bien même il vit à la frontière des langues allemande et française.

Il est inscrit sans tarder à un cours d'allemand. Sans résultat. C'est que Massimo n'a pas appris à apprendre; la langue de Goethe demeure pour lui quelque chose d'abstrait. La situa-

tion lui pèse à ce point que les douleurs dorsales qu'il avait réussi à gérer pendant de longues années s'accroissent et le rendent malade. Les médecins se rendent heureusement compte du fait que les thérapies et les médicaments ne constituent pas le meilleur remède. Massimo a besoin d'un travail. Les CFF s'efforcent de lui trouver une activité. C'est ainsi que la possibilité lui est offerte d'accomplir plusieurs tâches dans un atelier protégé. Là, Massimo s'épanouit lorsqu'il peut faire quelque chose avec ses mains, pour autant que cela ne soit pas trop fin et que les instructions ne soient pas trop compliquées.

Pas sans inconvénients

Dans l'intervalle, Massimo s'adresse au SEV, qui l'aide à se mouvoir dans la recherche d'une place de travail. Sa marge de manœuvre est cependant plutôt réduite. Au plan salarial, il ne peut guère envisager une réduction, dès lors que son revenu ajouté à celui de sa femme qui travaille à temps

partiel suffisent juste pour vivre. S'il faut faire des concessions, c'est plutôt envisageable au niveau de l'activité ou, le cas échéant, du temps de déplacement pour se rendre au travail. Les entretiens menés avec le collègue de la protection juridique montrent que Massimo n'a guère de chance de trouver une place sur le marché de l'emploi. Son bagage est trop modeste et sa dépendance des CFF est trop évidente.

Les CFF se comportent de manière tout à fait correcte, conscients de leur responsabilité et du fait qu'ils n'ont rien entrepris pendant deux décennies pour donner à leur collaborateur les qualifications qui lui permettraient d'assumer d'autres tâches.

La langue allemande demeurant une barrière quasi infranchissable, la conclusion est tirée qu'un essai en Suisse romande est nécessaire. L'essai tenté dans un team de nettoyage montre que Massimo est en mesure d'assumer la tâche qui lui est confiée et qu'un long déplacement est acceptable

pour lui. Le déplacement est effectivement très long. Les deux heures par trajet, qui représentent la limite supérieure de la convention, sont presque atteintes. Mais Massimo ne rechigne pas. Un poste se libère. Plus de trois ans après son entrée à NOA et après avoir travaillé plusieurs mois à ce poste, Massimo reçoit à nouveau un contrat de travail – un vrai cette fois-ci.

Une autre histoire

La description du cas ne serait pas complète sans la remarque suivante: pour parvenir à temps à entamer son déplacement de près de deux heures, Massimo doit d'abord se rendre en voiture à la prochaine gare importante, car il n'y a pas encore d'offre de transports publics à cette heure-là. Il a droit à une place de parc CFF gratuite, selon le règlement. La procédure dure des mois jusqu'à ce que la question soit réglée entre Immobilier et Voyageurs. Mais ça, c'est une autre histoire.

L'équipe SEV de la protection juridique

■ Le coup de gueule du président de la section SEV-VPT-TPG retraités

Ce qui nous pend au nez dès l'année prochaine

Chers et chères collègues, Vous n'ignorez pas les nombreuses mesures d'assainissement qu'envisagent de prendre le pouvoir politique de notre république à l'encontre des caisses de pension du personnel de l'Etat et de ses institutions, la presse locale en a largement discuté dans ses colonnes.

En automne 2012, le président du Conseil d'Etat, M. Unger, mandaté par le Conseil d'Etat in corpore a eu l'outrecuidance d'envoyer une missive à la direction des TPG l'invitant à prendre toutes les mesures indispensables en vue d'assainir la caisse de pensions des TPG en vertu des nouvelles dispositions fédérales. Ces mesures se résument ainsi pour les pensionnés: suppression de l'indexation automatique des rentes, suppression de la gratuité sur le réseau des TPG et

UNIRESO, suppression de la prime de CHF 50.– pour l'assurance-maladie et suppression de la prime de CHF 25.– pour le fonds spécial TPG.

Profondément choqués par ces exigences, nous avons sollicité une entrevue avec la direction des TPG afin d'éclaircir certains points. Celle-ci a eu lieu le 6 juin en présence de notre secrétaire syndicale Valérie Solano. A cette occasion, nous avons dénoncé avec vigueur cette attitude de mépris et d'indifférence envers des collaborateurs qui ont consacré leur vie entière à l'entreprise, subsidiairement au développement des transports publics à Genève.

Cette virulente attaque frontale vis-à-vis des pensionnés démontre clairement les intentions du gouvernement de supprimer par tous les moyens des prestations allouées en

compensation des coûts de la vie très élevés à Genève.

Par contre, certains services de l'Etat ne sont pas touchés par ces mesures et reçoivent des prestations indignes voire même scandaleuses. Où se trouve l'égalité entre les services de l'Etat?

Pour bien comprendre le mécanisme voulu par nos autorités, il s'agit avant tout d'une attaque ciblée et concernant essentiellement les pensionnés. Or il faut savoir que ce sont des acquis sociaux âprement négociés lors de l'élaboration du statut du personnel et qui y figurent encore aujourd'hui. Les statuts du personnel sont malmenés et font l'objet actuellement d'une importante révision. Nous ne pouvons prévoir ce qu'il va en ressortir.

Si nous pouvons admettre que des mesures soient prises au niveau du financement de no-

tre caisse de pensions, nous ne comprenons pas cette virulente et insistante menace sur les rentes des pensionnés. En quoi la gratuité sur le réseau des TPG engendre-t-elle une modification financière de la caisse de pensions des TPG? Il en est de même en ce qui concerne les deux primes allouées pour la CPT ou le fonds spécial TPG.

Les pensionnés TPG ne sont pas seuls à passer à la moulinette. Nos collègues actifs et l'entreprise des TPG sont également sollicités par une augmentation substantielle des cotisations.

Votre comité de section suit de très près l'évolution de la situation malgré un climat peu propice à un revirement de situation. Nous attendons avec impatience la prise de position de la direction des TPG.

Les retraités ne pouvant agir

directement sur le statut du personnel, nous sommes donc tributaires des démarches que peuvent défendre nos collègues actifs. Nous nous en remettons ainsi à leur sagesse et comptons sur leur solidarité.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier, mais il ne faut pas trop se faire d'illusion, le climat social ne nous est pas favorable pour l'instant.

Par contre, nous pouvons agir personnellement sur l'avenir des conditions sociales nous concernant. Souvenez-vous que nous sommes en année des hannetons et que par conséquent, notre bulletin de vote glissé dans l'urne revêt un caractère de tout premier ordre. Pas d'abstention, chaque voix compte.

Marc-Henri Bréla, président section SEV-TPG retraités

Assurances lors de voyages

Des voyages en train sans souci pour les jeunes

Ce sont bientôt les vacances d'automne. Notre fille prévoit de partir au nord de l'Europe avec son ami. A quoi doit-elle faire attention au niveau des assurances? F. M. de G.

Les voyages en train étaient de vraies aventures il y a 100 ans. Ils sont de nos jours bien plus confortables. Mais voyager reste une expérience qui comporte des risques. Contracter une assurance suffisante est important. On se coupe un peu avec un éclat de verre et on doit être recousu, on pousse accidentellement un étalage dans un magasin de souvenirs et tout s'écroule, on se fait voler son appareil photo, sans avoir pu sauver les photos des vacances auparavant...

Afin que l'assurance paie les dommages dans ce genre de cas, il suffit souvent d'une petite couverture complémentaire. L'assurance-ménage couvre par exemple le vol à l'exté-

rieur, donc l'appareil photo serait remboursé. Il faut par contre veiller à ce que la somme assurée soit adaptée. Il est bon de savoir qu'on peut augmenter cette somme pour une période déterminée.

L'assurance assistance peut également être utile. Elle couvre les frais d'annulation lorsque le voyage ne peut être entrepris pour des raisons de santé par exemple. Si on a ce

genre d'assurance, on peut renoncer alors à l'assurance-annulation des agences de voyage. Cette assurance offre encore bien d'autres prestations. Pour les dommages dans le magasin de souvenirs, c'est l'assurance responsabilité civile qui intervient. Si vous êtes insatisfaits des prestations de votre agence de voyages, c'est alors l'assurance protection juridique qui entre en ligne

de compte pour obtenir un éventuel remboursement. Avec l'assurance Jeunesse, Helvetia propose une police regroupant toutes ces prestations.

Les jeunes qui ne travaillent pas encore doivent cependant veiller à ce qu'ils soient assurés au niveau accident auprès de leur caisse-maladie. La plupart des caisses-maladie prévoient le paiement des soins à l'étranger et le rapatriement. Il est très important de prendre sa carte d'assuré en voyage, afin de ne pas avoir à avancer l'argent sur place.

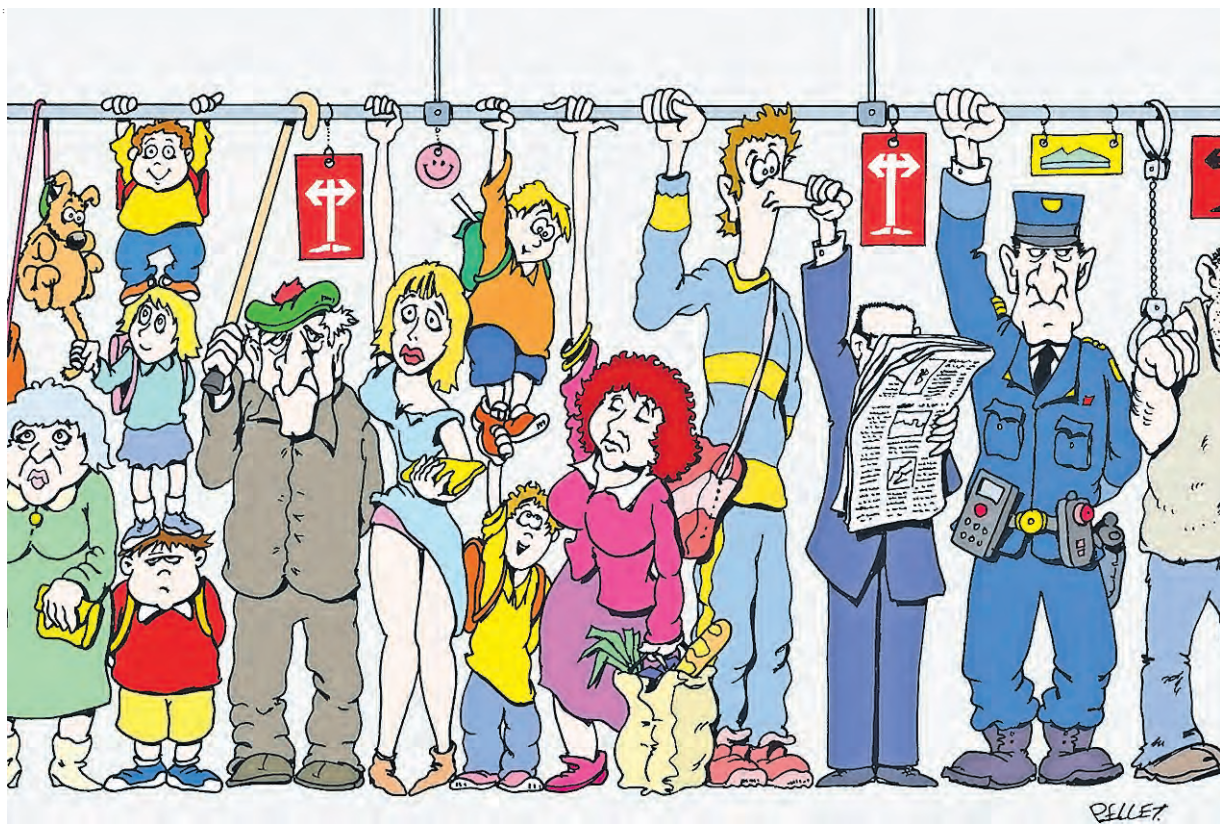
Nos conseillers vous aideront dans vos démarches, afin de savoir si vous êtes suffisamment assuré. Si vous rencontrez un problème à l'étranger, il faut contacter la centrale pour annoncer le sinistre. Les collaborateurs vous informent alors des choses à faire pour que tout se passe au mieux vu les circonstances.

L'équipe-conseil d'Helvetia



Voyager reste une expérience qui comporte des risques. Contracter une assurance suffisante est important.

PELLET PIOCHE: Places debout dans les trains: moins de confort pour le même prix...



EN VITESSE

Il faut affaiblir le franc suisse

■ L'Union syndicale suisse (USS) se réjouit de voir que la Banque nationale suisse (BNS) laisse inchangés les taux d'intérêt et maintienne le cours plancher. Cependant, le contexte monétaire reste restrictif pour l'économie suisse, car le franc est toujours fortement surévalué.

Les effets de cette politique monétaire restrictive sont clairement visibles. En Suisse, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a stagné ces dernières années, alors que, par exemple, l'Allemagne a pu enregistrer une croissance vigoureuse. Le chômage est même désormais plus élevé chez nous que dans le Bade-Wurtemberg, ce qui n'avait encore jamais été le cas jusqu'à ce jour. Les risques conjoncturels restent considérables. La stabilité des prix n'est pas garantie. L'indice suisse des prix à la consommation ne subit certes aucune modification, mais, à cause de distorsions de mesures, il surestime l'inflation. En pareille situation, le mandat de la BNS est de mener une politique monétaire expansive. Or, en raison de la surévaluation du franc, celle-ci est restrictive. La BNS doit donc travailler en vue d'une dévaluation du cours du franc par rapport à l'euro.

Tunisie: libération du président du syndicat des journalistes

■ Le journaliste Zied El-Heni, président du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a été libéré lundi 16 septembre après trois jours de détention provisoire à la suite d'une plainte d'un procureur, une affaire à l'origine d'un appel à la grève des médias contre les pressions du parti islamiste Ennahda. « C'est une victoire de tous les défenseurs de la liberté d'expression sur ceux qui, avec l'aide de l'appareil judiciaire, voulaient confisquer cette liberté et régler leurs comptes avec ceux qui ne veulent pas céder », a-t-il déclaré après sa libération.

100^e anniversaire du Parkhotel Brenscino

Jusqu'au 28 octobre, 30% de rabais

A l'occasion du 100^e anniversaire du Parkhotel Brenscino, nombreux furent les membres du SEV qui ont profité du rabais de 30%. Il reste encore un bon mois pour profiter de cette offre exceptionnelle.

En 2012, quelque 20% des clients du Brenscino étaient des membres du SEV. Cette année, plus de 35% des clients sont membres de notre syndicat. L'action 30% a produit tous ses effets. «S'il n'y avait pas eu ce printemps pourri, je suis certain que la fréquentation du Parkhotel Brenscino par les membres du SEV aurait été encore meilleure», commente le directeur de l'établissement tessinois Martin Faez.



Le Parkhotel Brenscino bénéficie d'un emplacement idyllique entre lac et ciel.

Un hôtel avec de nombreux atouts

Si après 100 ans d'activité le Parkhotel Brenscino reste un fleuron de l'hôtellerie tessinoise, c'est que ses atouts sont nombreux : situation idyllique «entre lac et ciel», chambres modernes et confortables avec vue sur le lac Majeur, cuisine de qualité et diversifiée avec le somptueux buffet du jeudi soir, piscine chauffée, jardin botanique, mini-golf, bowling, wi-fi, etc. Pour diversifier l'offre, Martin Faez et son équipe ont décidé d'attirer la clientèle locale au restaurant *Brenscino Blu* par le biais de flyers. «Une action qui a remporté un certain succès», affirme le directeur de l'établissement. Faut dire qu'au

Brenscino non seulement la cuisine est savoureuse, mais la terrasse est l'une des plus belles du Tessin.

57 employés, 1 team

Durant la haute saison, le Parkhotel Brenscino emploie 57 personnes de 14 nationalités différentes. «La notion de travail en team est indispensable si l'on veut que notre affaire marche bien. Pour moi ce n'est pas la nationalité de mes collaboratrices et collaborateurs qui prime, mais leurs compétences et leur envie de bien faire leur travail. Notre principal objectif, c'est que les clients rentrent chez eux satisfaits de leur séjour en fonction des prestations qu'ils ont payées», conclut Martin Faez. Alors, membres SEV, il ne vous reste plus que 4 semaines pour profiter de l'action 30% offerte par le SEV et le Parkhotel Brenscino. Dès le 28 octobre, l'établissement fermera ses portes jusqu'au printemps prochain.

Alberto Cherubini

Un livre pour marquer le 100^e anniversaire du Parkhotel Brenscino

Orlando Nosetti

OLTRE CENT'ANNI DI ACCOGLIENZA

Studi sul turismo a Brissago



Parkhotel Brenscino
Armando Dadò editore

Vendredi 13 septembre, il y avait foule au Parkhotel Brenscino à l'occasion de la présentation du livre «Oltre cent'anni di accoglienza – Studi sul turismo a Brissago» (Plus de cent ans d'accueil – Etudes sur le tourisme à Brissago) rédigé par Orlando Nosetti, professeur d'économie à l'Université de la Suisse italienne. Cet ouvrage a été largement sponsorisé par le Parkhotel Brenscino. Son directeur Martin Faez tenait à marquer d'une pierre blanche ce centième anniversaire. Un chapitre complet de ce livre illustré par d'intéressants documents d'époque est consacré à l'histoire de Brenscino. L'auteur relève dans son texte que durant un siècle le SEV a toujours voulu mettre à disposition de ses membres un hôtel de qualité à des prix abordables. L'ouvrage met également en lumière les rapports étroits entre l'établissement du SEV et la commune de Brissago.

Pour les membres SEV qui ne connaîtraient pas encore le Parkhotel de Brenscino, toutes les informations utiles se trouvent sur le site www.brenscino.ch ou téléphone 091 786 81 11

Infractions à la loi sur le travail sur les chantiers des CFF

Ils se refilent tous la patate chaude

Dépassements d'heures, travail de nuit trop long, trop peu de dimanches de congé: il y a de multiples infractions à la loi sur le travail tous les jours sur les chantiers ferroviaires suisses. Tout le monde le sait mais personne ne fait rien! Au grand dam des travailleurs et des syndicats.

Un office du travail cantonal, celui de Zurich, a dénoncé en 2012 de multiples infractions à la loi sur le travail sur les chantiers des CFF en Suisse. Dans ce courrier, il explique très bien savoir que ces infractions ont lieu un peu partout sur ce genre de chantiers et sont commises par quasi toutes les entreprises, ceci depuis plusieurs années. Cela a été révélé par l'émission «Rundschau» sur SRF1. Rien de tel pour faire bondir les syndicats SEV et Unia, côte à côte dans cette affaire. Giorgio Tuti, président SEV, explique: «C'est

très inquiétant. Il y a des lois qui ne sont pas respectées. Et l'office chargé de les faire respecter accepte cette situation. Pourtant ces infractions augmentent les risques d'accident. Et les CFF sont aussi responsables puisqu'ils sont au courant de ces infractions. En tant que mandataire, ils ne peuvent pas l'accepter.»

La sécurité mise à mal

Le SEV exige dès lors que les CFF reprennent tout ce qu'il sous-traient à leur compte, augmentent leur personnel et fassent des efforts en matière de formation. Giorgio Tuti ajoute que la sécurité est importante au niveau de la circulation, comme cela a été souligné fortement ces derniers temps suite à l'accident de Granges-Marnand, mais elle est aussi essentielle au niveau de l'infrastructure.

Le courrier envoyé par l'office du travail zurichois contient un paragraphe particulièrement dérangeant, dans lequel l'office explique qu'il ne peut pas agir, qu'il ne peut pas punir une entreprise qui se verrait



Dépassements d'heures, travail de nuit interminable: de multiples infractions à la loi sur le travail ont lieu sur les chantiers des CFF. L'entreprise est au courant depuis des mois mais n'a pas bougé.

alors préteritée face à ses concurrentes... Drôle de réflexion venant d'un office cantonal! Quant à l'entreprise principalement concernée, Sersa, elle estime simplement ne pas pouvoir respecter la loi sur le travail sur ces chantiers. Leur explication: ça reviendrait trop cher. Elle renvoie donc la balle aux CFF. Quant aux CFF, ils renvoient la balle... aux entreprises! Markus Jordi, chef du personnel aux CFF, estime que la responsabilité revient aux entreprises externes, qui signent des contrats impliquant

le respect de la loi sur le travail. Côté Unia, André Kaufmann, responsable de la branche, explique: «Nous savions qu'il y avait des problèmes dans la branche voies ferrées, mais nous ne savions pas que c'était si grave. Si on parle avec les entrepreneurs, ils nous disent qu'ils n'ont pas d'autres moyens de faire. Ce sont les CFF qui dirigent les chantiers, qui louent des équipes et fixent les rythmes. Les entreprises externes ne recevraient le total des heures de travail effectuées qu'après. Et

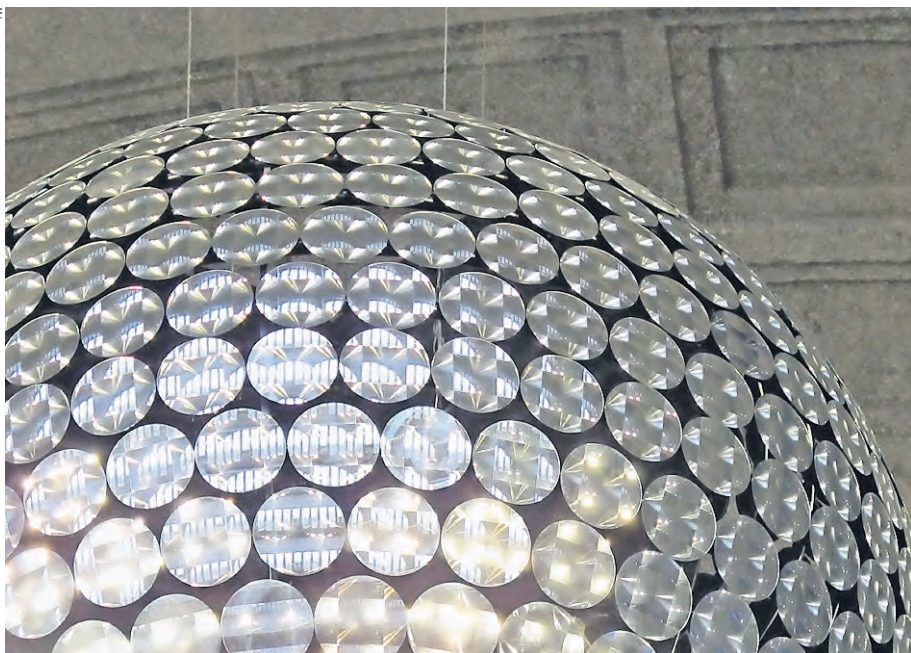
les CFF feraient beaucoup de pression sur les entreprises: si ces dernières disent qu'il n'est pas possible de respecter les délais, elles ne reçoivent pas le mandat, tout simplement.»

Exiger davantage de contrôles

Unia, qui participe à la commission paritaire des voies ferrées, va exiger qu'il y ait davantage de contrôles paritaires concernant les heures de travail, lors de la prochaine séance prévue en octobre.

Henriette Schaffter

Photomystère: «Où a été prise cette photo?»



Le concours de contact.sev

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra

40 francs en chèques Reka.

Solution du concours paru dans contact.sev n° 17:

Oldtimer Saurer, suissetraffic BEA Berne.

Le sort a désigné **Armin Tschanen**, membre de la section **VPT Südostbahn**, domicilié à Oberarth (commune de Arth, canton de Schwyz), qui remporte les chèques Reka.

Conditions de participation:

Par carte postale

Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail

Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet

Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire.

Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 3 octobre 2013